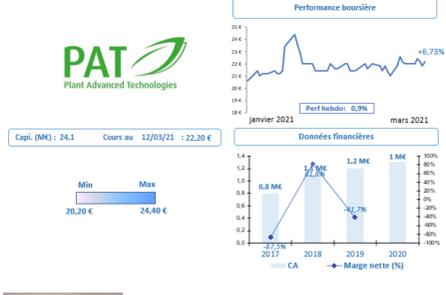


[View this email in your browser](#)

Le Zapping des Smalls

- **Plant Advanced Technologies (PAT)** est la pépite de la semaine de Louis de Fels, Directeur Général chez Gay-Lussac Gestion
- De la croissance externe cette semaine chez **Lumbird, Derichebourg et Claranova**
- Plusieures publications de Résultats annuels avec notamment **Infotel, Verimatrix et Jacquet Metals**
- **Cécile Aboulian**, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate fait le point sur **l'accélération des levées de fonds** sur les marchés dans notre **vidéo** de la semaine

La pépite de la semaine



par **Louis de Fels**, Directeur Général chez **Gay-Lussac Gestion**

Plant Advanced Technologies (PAT) est spécialisé dans la recherche et la production de molécules rares à partir de plantes principalement à destination des cosmétiques. Cette expertise unique dans la recherche végétale confère au groupe un positionnement très premium. La Cosmétique représente 80% de l'activité du groupe qui vend par exemple des actifs moléculaires à Chanel pour sa gamme anti-age « Le lift ».

Le management a arrêté l'hémorragie de liquidités entraînée par les filiales pharmaceutiques et nutraceutiques qui pénalisaient le groupe ces dernières années. Le partenariat avec le groupe suisse Clariant qui compte parmi les acteurs majeurs du secteur des ingrédients devrait entraîner une croissance des ventes dès la fin de l'année ainsi qu'une réduction des coûts de mise sur le marché des molécules (de l'ordre de 50%). Les molécules Prenylium et Rootness Energize qui seront commercialisées par Clariant ont d'ores et déjà reçu plusieurs prix pour leur innovation.

Les consommateurs attachent un intérêt grandissant aux compositions des produits qu'ils utilisent que ce soit dans les cosmétiques, la pharmacie ou les compléments alimentaires. Nous sommes convaincus du rôle clé de Plant Advanced Technologies dans le verdissement des ingrédients de base. Le groupe suscite d'ailleurs les intérêts d'acteurs d'envergure tel que Clariant et Vetoquinol qui ont respectivement pris 10% et 2% du capital.

Le management prévoit d'être à l'équilibre sur l'exercice 2021 et de doubler ses ventes d'ici à 2023. Le groupe a fait des partenariats sur les activités de recherche pharmaceutique et nutraceutique lui permettant de ne plus être seul à financer la R&D. Plant Advanced Technologies va progressivement passer d'un profil biotech à celui d'un producteur d'ingrédients naturels à forte valeur ajoutée. De plus PAT s'inscrit parfaitement dans la thématique d'investissement ESG.

Les opérations de la semaine

La Compagnie des Alpes – Entre octobre et décembre 2020, la Compagnie des Alpes a vu son chiffre d'affaires consolidé s'effondrer de 81,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour chuter à un montant de 26,9 M€. Par conséquent, la société va réduire son capital de 174 M€.

Navya – L'entreprise spécialisée dans les véhicules autonomes et électriques annonce qu'APAM Corporation a converti 5 ORNANE (Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes). A l'issue de cette conversion, APAM Corporation détient 5,1% du capital et des droits de vote de Navya.

Verallia – A l'occasion de la cession par Apollo d'une participation de 9% dans Verallia par voie de placement privé accéléré, le leader mondial d'emballages en verre a annoncé avoir racheté 2,1 millions de ses propres actions (soit 1,7% du capital) au prix unitaire de 28,75 €.

Genomic Vision – Dans le cadre du programme de financement conclu avec Wincance, la biotech a émis sa seconde tranche d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) pour un montant de 1,2 M€.

Les publications de la semaine

Jacquet Metals – Résultats annuels – Le distributeur spécialisé en aciers spéciaux a publié cette semaine un résultat net part du groupe en ligne avec les attentes à hauteur de 11 M€ (deux fois moins que l'exercice précédent) mais qui reste significativement positif. Le CA recule de -15,5% à 1 365 M€ et l'endettement net s'élève à 106 M€ (vs 175 M€ en 2019). Le groupe ne communique pas de guidance pour 2021 mais indique que le début de l'exercice est satisfaisant car il bénéficie de la hausse des prix des métaux. **Le cours grimpe de +3,0% le jour de la publication.**

Verimatrix – Résultats annuels – L'éditeur de logiciels dédié à la sécurité informatique révèle ses performances de 2020, en dessous des attentes, avec un CA de 94,9 M€ (-11% de baisse par rapport à 2019) alors que l'objectif était 100 M€. Sur 2021, l'entreprise s'attend à un EBITDA stable ainsi qu'à une croissance autour de 5% dont une croissance à deux chiffres des revenus récurrents. **Le cours accuse le coup de la mauvaise annonce et chute de 13,1% le jour j.**

Infotel - Résultats annuels - Infotel fait suite à la publication de son CA 2020 de 235,2 M€ (-5,3%) et communique sur un ROC hors actions gratuites de 21,3 M€ (MOC de 9,0% vs 10,4%). Le RNpg ressort à 9,4 M€ (marge nette de 4,0% vs 5,5% en 2019). La société va proposer un dividende exceptionnel de 1,60 € pour compenser la dilution liée aux actions gratuites (3,5% du capital). Sur l'exercice 2021, Infotel vise un CA et une rentabilité comparable à 2019, impliquant une croissance organique supérieure à 5% et une MOC en hausse de deux points à 9,0%. **Le cours gagne +2,7% le jour J.**

Séché Environnement – Résultats annuels – CA de 673 M€ en baisse de -4,4% ; ROC de 47,5 M€ (-0,6% vs 2019). **-1,8% le jour j.**

Haulotte Group – Résultats annuels – RN à -27,4 M€ (vs 17,7 M€ en 2019). **+0,1% le jour j.**

Maurel et Prom – Résultats annuels – Perte opérationnelle de -534 M\$ contre un résultat positif de 70 M\$ en 2019. CA en baisse de -35% à 330 M\$. **-3,5% le jour j.**

SQLI – Résultats annuels – Résultat opérationnel en retrait de 45,5% à 7,2 M€. **-4,8% le jour j.**

Transgene – Résultats annuels – Baisse des revenus opérationnels de -28% à 10 M€. **-1,3% le jour j.**

Mersen – Résultats annuels – MOC à 8,1% en baisse de -2,7pts. RNpgd dans le rouge à -12 M€ (vs 57,3 M€ en 2019). **+1,9% le jour j.**

Showroomprive.com – Résultats annuels – EBITDA en forte amélioration à 42 M€ (vs -31,5 M€ en 2019). Retour du RN positif à 13,9 M€ (vs -70,5 M€ l'an passé). **-9,9% le jour j.**

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

15/03/2021
Agripower – CA S1 2021

16/03/2021
Assystem – Résultats annuels
ESI Group – Résultats annuels
Groupe Gorgé – Résultats annuels
Lumbird – Résultats annuels
SergeFerrari Group – Résultats annuels

17/03/2021
Akka Technologies – Résultats annuels
Beneteau – Résultats annuels
ID Logistics – Résultats annuels
Orapi – Résultats annuels
Sogclair – Résultats annuels

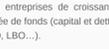
18/03/2021
Adocia – Résultats annuels
Balyo – Résultats annuels

19/03/2021
Parrot – Résultats annuels

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombposition de capital (OBO, LBO...).



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (= high net worth companies, unincorporated associations etc. «) du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.

Copyright © 2021 EuroLand Corporate, All rights reserved.

Vous pouvez nous écrire à info@euroland.com ou nous appeler au +33 (0) 1 47 00 00 00. Vous pouvez également nous écrire sur www.euroland.com.
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

